



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

LETTER OF INTEREST
LETTRE D'INTÉRÊT

Comments - Commentaires

Title - Sujet PEIE: Système d'aspiration portatif PEIE: Système d'aspiration portatif pour la récupération du pétrole - 250 pi3/min	
Solicitation No. - N° de l'invitation F7047-200019/A	Date 2021-01-25
Client Reference No. - N° de référence du client F7047-200019	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$ERD-010-28065
File No. - N° de dossier 010erd.F7047-200019	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2021-02-10 Heure Normale de l'Est HNE	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Cormier, Jessica	Buyer Id - Id de l'acheteur 010erd
Telephone No. - N° de téléphone (343) 543-7594 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Specified Herein Précisé dans les présentes	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Delivery Required - Livraison exigée See Herein – Voir ci-inclus	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Issuing Office - Bureau de distribution

Marine Emergency Response Division/Division des
Interventions en cas d'urgence maritime
Centennial Towers 7th Floor - 7W11
200 Kent Street
Ottawa
Ontario
K1A0S5

Systèmes d'aspiration portatifs – 250 pi³/min Demande d'information

Table des Matières

1. Objectif
2. Contexte
3. L'étendu des travaux et contraintes
4. Lois, accords commerciaux et politiques gouvernementales
5. Calendrier
6. Remarques complémentaires à l'intention des répondants intéressés
7. Dates de fermeture
8. Autorité contractante du SPAC

Liste des annexes

- | | |
|----------|--------------------------|
| Annexe A | Exigences de haut niveau |
| Annexe B | Renseignements demandés |

1. Objectif :

La Garde côtière canadienne (GCC) pourrait acquérir jusqu'à 16 systèmes d'aspiration portatifs offerts sur le marché, avec une capacité de récupération minimale de **250 pi³/min**. L'e système sera principalement déployé sur un navire d'intervention environnementale (NIE) de classe II, effectuant des opérations de récupération à partir d'un barrage de confinement et d'amas d'hydrocarbures sur le rivage, mais pourrait également être utilisé pour tout incident nécessitant une récupération par aspiration sous vide. L'objectif de cette demande d'information (DI) est de demander aux entreprises intéressées de fournir un retour d'information et des recommandations concernant cette exigence, ainsi que de répondre aux questions connexes de l'annexe B.

Les objectifs de la présente demande d'information sont les suivants :

- a) Fournir à l'industrie des renseignements généraux sur la portée possible des travaux, les exigences et les dispositions d'un ou de plusieurs contrats pour des systèmes d'aspiration portatifs;
- b) Permettre au Canada de demander des renseignements et des commentaires à l'industrie au sujet de la portée des travaux (veuillez consulter aux annexes A et B de la présente DI) ; et
- c) Permettre au Canada de progresser vers des sollicitations potentielles pour ce travail.

2. Renseignements de base :

Le programme de l'équipement d'intervention environnementale (EIE) de la Garde Côtière Canadienne (GCC) fait partie du plan de protection des océans qui a été annoncé en novembre 2016. Dans le cadre du Programme de l'EIE, la GCC renouvelle l'ensemble de son matériel d'intervention environnementale (IE) afin de se doter d'une solide capacité d'intervention stratégique à l'échelle nationale. Le programme de

l'EIE permettra de moderniser l'équipement d'IE au moyen de nouvelles technologies destinées aux emplacements stratégiques d'IE situés aux quatre coins du Canada. Plusieurs achats uniques pour différents types d'équipement, comprenant le soutien logistique intégré, qui sont requis.

Pour savoir comment trouver une soumission sur l'approvisionnement de la garde côtière, veuillez consulter le site web Achatsetventes.gc.ca site. Tous les avis (DP, DI, etc.) relié au programme d'équipement d'intervention environnementale aura come titre qui commence avec « PEIE. » pour être facilement identifiés.

3. L'étendu des travaux et contraintes :

Une description de l'utilisation des systèmes d'aspiration portatifs est fournie à l'annexe A de la DI. Les travaux peuvent comprendre tout ou partie des éléments suivants :

- Fourniture jusqu'à seize (16) unités des systèmes d'aspiration portatifs d'une capacité d'aspiration **d'au moins 250 pi³/min;**
- Fourniture de la documentation technique et du projet ;
- Fourniture de formation et de matériel de formation (sécurité, fonctionnement et gestion du cycle de vie);
- Fourniture de pièces de rechange ; et
- Livraison de tous les systèmes d'ici **janvier 2022.**

4. Lois, accords commerciaux et politiques gouvernementales

La liste qui suit donne un aperçu de certaines des lois, accords commerciaux et des politiques gouvernementales qui pourraient avoir une incidence sur toute demande de soumissions subséquente pour des systèmes d'aspiration portatifs:

- a) L'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (OMC-AMP), l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), l'Accord de libre-échange canadien (ALEC), l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne (EU), et l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) peuvent s'appliquer aux demandes de soumissions ultérieures;
- b) Loi sur la production de défense : ne s'appliquera pas aux demandes de soumissions ultérieures.
- c) Retombées industrielles et régionales : (RIR) ne s'appliquera pas aux demandes de soumissions ultérieures
- d) Programme des marchandises contrôlées (PMC) : Le PMC peut s'appliquer aux demandes de soumissions ultérieures.
- e) Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi (PCF-EE) : LE PCF-EE peut s'appliquer aux demandes de soumissions ultérieures.
- f) Ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG) : des ERTG peuvent s'appliquer aux demandes de soumissions ultérieures.

Request for Information No./
N° de demande d'information
F7047-200019/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
010erd

Client Ref. No. - N° de réf. du client
F7047-200019

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC – FMS No./N° VME

5. Calendriers :

Le calendrier suivant devrait être utilisés comme base de référence pour fournir les réponses :

- a) Cette DI : Janvier 2021
- b) Sollicitation éventuelle : Avril 2021
- c) Attribution éventuelle d'un contrat : Juillet 2021

6. Remarques importantes à l' intention des répondants :

6.1 Envoi des réponses :

Les répondants intéressés peuvent soumettre leurs réponses à l'autorité contractante de SPAC indiquée à la section 8 ci-dessous. Le Canada demande que les réponses soient fournies par courrier électronique (pas plus de 5 Mo).

6.2 Forme de la Réponse:

Les répondants sont invités à présenter leur réponse à cette demande de renseignements sous forme de document PDF non protégé (aucun mot de passe n'est requis). Les réponses doivent inclure une page couverture qui comprend : le numéro de la demande de sollicitation de DI, le nom légal complet du soumissionnaire et la date. Les réponses doivent également inclure un point de contact pour le soumissionnaire (nom, adresse, numéro de téléphone et courriel). Les répondants sont priés d'utiliser dans leur réponse un système de numérotation qui correspond à celui de l'annexe B de la présente demande d'information.

6.3 Traitement de la réponse :

Les réponses ne feront pas l'objet d'une évaluation formelle. Toutefois, le Canada peut utiliser l'information dans la planification d'une éventuelle demande de soumissions pour les travaux décrits dans le présent document. Le Canada examinera toutes les réponses reçues avant la date de clôture de l'appel de demandes. Le Canada peut, à sa discrétion, examiner les réponses reçues à la date de fermeture de l'appel de demandes.

Une équipe d'évaluation composée de représentants du gouvernement du Canada examinera les réponses. Le Canada se réserve le droit d'engager un consultant indépendant ou d'utiliser toute ressource gouvernementale qu'il juge nécessaire pour examiner toute réponse. Tous les membres de l'équipe d'examen n'examineront pas nécessairement toutes les réponses.

Le Canada peut, à sa discrétion, communiquer avec n'importe quel soumissionnaire pour lui poser d'autres questions ou pour obtenir des précisions sur n'importe quel aspect d'une réponse. Le Canada peut également publier d'autres DI liées à cette initiative.

Request for Information No./
N° de demande d'information
F7047-200019/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
010erd

Client Ref. No. - N° de réf. du client
F7047-200019

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC – FMS No./N° VME

6.4 Autres Remarques importantes:

Des changements à cette DI peuvent survenir et seront annoncés sur le site Web Achatsetventes.gc.ca. Le Canada demande aux répondants de visiter régulièrement le site Achatsetventes.gc.ca pour vérifier s'il y a des changements.

La présente DI n'est ni un appel d'offres ni une demande de propositions (DP). Aucun accord ou contrat ne sera conclu à la suite de cette DI.

L'émission de la présente DI ne doit en aucun cas être considérée comme un engagement de la part du gouvernement du Canada, ni comme une autorisation pour les répondants éventuels d'entreprendre des travaux qui pourraient être à la charge du Canada. La présente DI ne doit pas être considérée comme un engagement à lancer une demande de soumissions ou à adjuger un ou des contrats subséquents pour les travaux décrits dans le présent document

Les répondants sont encouragés à identifier, dans les renseignements qu'ils partagent avec le Canada, tout renseignement qu'ils estiment être de nature exclusive, de tiers ou de renseignements personnels. Veuillez noter que le Canada peut être tenu par la loi (p. ex. en réponse à une demande en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels) de divulguer des renseignements exclusifs ou commercialement sensibles concernant un répondant (pour plus de renseignements : <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/a-1/>)

On demande aux répondants d'indiquer si leur réponse, ou toute partie de leur réponse, est assujettie au Règlement sur les marchandises contrôlées.

La participation à cette présente demande d'information (DI) est encouragée, mais n'est pas obligatoire. Il n'y aura pas de liste restreinte de fournisseurs potentiels aux fins d'entreprendre des travaux futurs à la suite de la présente DDR. De même, la participation à la présente DDR n'est pas une condition ou une condition préalable à la participation à toute demande de soumissions subséquente éventuelle.

Les répondants ne seront pas remboursés des frais engagés pour leur participation à cette DI.

7. Date de clôture pour la demande d'information (DI) :

Les réponses à cette présente demande d'information (DI) doivent être soumises à l'autorité contractante de TPSGC indiquée ci-dessus, au plus tard le 10 février 2021 à 14h00 HNE.

8. Autorité contractante du SPAC

Jessica Cormier
Chef de l'équipe d'approvisionnement
Division de la navigation et assainissement maritime
Services publics et Approvisionnement Canada
Jessica.Cormier2@tpsgc-pwgsc.gc.ca
343-543-7594

ANNEXE A EXIGENCES DE HAUT NIVEAU

La Garde côtière canadienne (GCC) peut acquérir jusqu'à 16 systèmes d'aspiration portatifs offerts sur le marché, avec une capacité de récupération minimale de 250 pi³/min. Le système sera principalement déployé sur un navire d'intervention environnementale (NIE) de classe II, effectuant des opérations de récupération à partir d'un barrage de confinement et d'amas d'hydrocarbures sur le rivage, mais pourrait également être utilisé pour tout incident nécessitant une récupération par aspiration sous vide. Le système doit être équipé de tubes et de tuyaux d'aspiration pour récupérer les hydrocarbures principalement dans les amas d'hydrocarbures, dans un dispositif de stockage temporaire intégré. Cette demande d'information (DI) vise à obtenir des informations sur la disponibilité, le prix unitaire, les délais de livraison et des commentaires généraux concernant cette exigence éventuelle.

Au minimum, le système d'aspiration portatif doit satisfaire aux exigences suivantes [R] :

[R1] le système doit avoir une capacité minimale d'aspiration sous vide de 250 pi³/min;

[R2] le poids total de l'appareil, y compris tous les accessoires et le réservoir de stockage, ne doit pas dépasser 1000 lb;

[R3] le système ne doit pas dépasser une empreinte tridimensionnelle de 2 m de longueur, 1,25 m de largeur et 1,29 m de hauteur;

[R4] tous les éléments utilisés dans la fabrication du système, y compris tous les accessoires et le réservoir de stockage, doivent être composés de matériaux résistant aux produits chimiques et à la corrosion afin de résister à l'exposition aux hydrocarbures et à l'environnement salin;

[R5] le tuyau d'aspiration doit avoir une longueur totale d'au moins 15 pi;

[R6] le système doit permettre de récupérer et de transférer des hydrocarbures et des débris récupérés d'au plus 1 po;

[R7] le système doit comprendre un tube d'aspiration métallique pour la collecte d'hydrocarbures et de débris, qui peut être actionné manuellement par une personne;

[R8] le système doit comprendre un tube d'aspiration non métallique pour la collecte d'hydrocarbures et de débris chauffés, qui peut être actionné manuellement par une personne;

[R9] le système doit être monté sur des patins avec des points de levage certifiés et des poches pour chariot élévateur à fourche afin de pouvoir soulever le système et l'amener à bord d'un navire, sur une remorque ou à un site de récupération à terre ou l'en retirer;

Request for Information No./
N° de demande d'information
F7047-200019/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
010erd

Client Ref. No. - N° de réf. du client
F7047-200019

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC – FMS No./N° VME

[R10] le système doit pouvoir être transporté sur des remorques à plateau standards offertes sur le marché, partout au Canada;

[R11] le système doit comprendre un réservoir de stockage d'hydrocarbures récupérés intégré ayant une capacité de stockage d'au moins 55 gallons;

[R12] le réservoir de stockage doit comporter une soupape de sûreté à fermeture automatique pour empêcher un remplissage excessif du réservoir;

[R13] le système doit être alimenté par un moteur diesel;

[R14] le système doit pouvoir être utilisé en toutes saisons et en tous lieux au Canada;

[R15] les tuyaux et le tube d'aspiration doivent être munis de raccords Camlock.

ANNEXE B RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS

	Renseignements techniques	Réponse
1	Selon les exigences [R1] à [R15], le système d'aspiration portatif est-il offert sur le marché ou doit-il être modifié et/ou adapté?	
2	Veillez fournir tout commentaire et/ou toute recommandation supplémentaire par rapport aux exigences [R1] à [R15] dont le Canada devrait tenir compte, à votre avis, pour l'acquisition éventuelle du système d'aspiration portatif.	
	Commentaires généraux, prix et livraison	
3	À compter de l'attribution d'un contrat, combien de semaines seraient nécessaires pour livrer jusqu'à 16 appareils répondant aux exigences [R1] à [R15]?	

Request for Information No./
N° de demande d'information
F7047-200019/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
010erd

Client Ref. No. - N° de réf. du client
F7047-200019

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC – FMS No./N° VME

4	Quel est le prix unitaire approximatif d'un système d'aspiration portatif qui répondrait aux exigences [R1] à [R15]?	
5	D'après vous, quel type et quel niveau d'expérience une entreprise devrait-elle posséder pour fournir un système d'aspiration portatif fiable et offert sur le marché (p. ex. : années d'expérience, nombre de systèmes vendus, etc.) pour répondre aux exigences [R1] à [R15]?	